

Gabriel Gagnon

sociologue, département de sociologie, Université de Montréal

(1994)

“Le spectre de la Nouvelle-Zélande”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque

Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Gabriel Gagnon, "Le spectre de la Nouvelle-Zélande". Un article publié dans la revue Possibles, Montréal, vol. 18, no 3, été 1994, pp. 52-60.

M. Gabriel Gagnon, sociologue, est professeur de sociologie au département de sociologie de l'Université de Montréal.

[Autorisation confirmée par l'auteur, le 18 novembre 2004, de diffuser toutes ses publications.]



Courriel : lheureux.gagnon@sympatico.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 16 mai 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

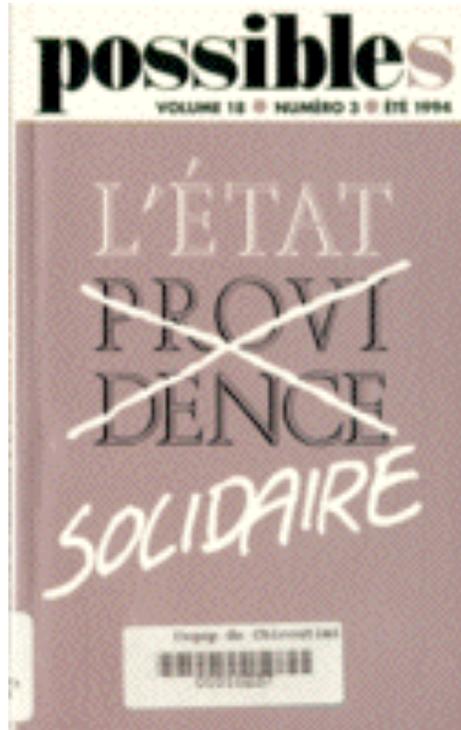
[Introduction](#)

[Les contraintes](#)

[Les possibles](#)

Gabriel Gagnon

“Le spectre de la Nouvelle-Zélande”



Un article publié dans la revue *Possibles*,
Montréal, vol. 18, no 3, été 1994, pp. 52-60.

Introduction

Malgré nos regrets et nos protestations, l'État-providence que nous avons connu ne sera plus jamais le même : ceux mêmes qui l'ont bâti le remettent sérieusement en question. Nous sommes orphelins de cette Suède mythique qui ressemble de moins en moins à celle dont nous rêvions. Patrons et chroniqueurs économiques, alléchés par le dernier budget albertain, nous prédissent le triste sort de la Nouvelle-Zélande, obligée de passer en une nuit de la social-démocratie au néo-libéralisme faute d'avoir contrôlé à temps son déficit budgétaire. Dans cette conjoncture défavorable, il est devenu impossible et totalement démoralisant de défendre pied à pied et sans espoir chacun des acquis sociaux de nos années de gloire : sans doute vaudrait-il mieux, en s'aidant d'une analyse rigoureuse qui permettrait de distinguer l'essentiel de l'accessoire, reprendre autrement la quête de l'égalité et de la solidarité.

Les contraintes

[Retour à la table des matières](#)

1. C'est la crise mondiale et l'intégration du Canada et du Québec au grand marché nord-américain qui nous forcent à réévaluer l'ensemble de nos politiques sociales. L'écart grandissant entre l'Ouest, l'Est et le Sud menace directement notre opulence. Les avertissements des prophètes de l'écologie nous obligent à freiner une croissance qui menace la survie même de la

planète. L'entrée en vigueur de l'ALÉNA incite nos dirigeants à tenter d'aligner nos politiques sociales sur celles, beaucoup moins généreuses, des États-Unis, à moins que ce ne soit à plus long terme sur celles du Mexique.

2. Les déficits budgétaires, très grave au fédéral, proportionnellement beaucoup moins menaçant au Québec, ont pris tellement de place dans l'opinion publique que tous les gouvernements doivent en tenir compte, en espérant que la croissance et l'inflation leur permettront de retarder les décisions les plus difficiles. On rêve de la solution radicale préconisée par John Saul qui, dans *Les Bâtards de Voltaire*, suggère que, comme au temps de Solon en Grèce, on reparte à zéro en abolissant d'un coup l'ensemble de la dette des États : malheureusement, ce n'est sans doute pas pour demain.

3. Attisé par les ténors des PME et certains porte-parole autoproclamés des citoyens, le ras-le-bol devant l'impôt devient une tentation populiste de plus en plus présente au sein de la classe moyenne : la récente crise du tabac nous l'a amplement démontré. Il est pourtant parfaitement contradictoire de vouloir à la fois la diminution des impôts, la réduction des déficits et le maintien des subventions de toutes sortes aux entreprises. En effet, ce que nous acceptons de payer en impôts est en très grande partie ce que nous acceptons de faire redistribuer par l'État pour maintenir l'économie et la cohésion sociale et culturelle. Dans cette perspective, moins il y a de personnes actives pour soutenir les jeunes, les exclus et les personnes âgées, plus le fardeau nous semble lourd.

4. Dans le contexte que je viens de décrire, quels que soient les abus criants des entreprises transnationales et des gros capitalistes de chez nous qui survivent encore à la mondialisation, se contenter de vouloir « faire payer les riches » relève de l'incantation rituelle plus susceptible de nous faire oublier les vrais problèmes que de contribuer à leur solution réaliste. On connaît, depuis la saga de la famille Irving, l'habileté qu'ont ces riches à comptabiliser leurs profits dans ces petits pays où l'impôt des entreprises est réduit au minimum. On sait comment les transnationales camouflent leurs profits et pertes au gré des politiques fiscales des pays où elles sont implantées. Quant aux abris fiscaux sur lesquels l'État a le plus de prise, qu'il s'agisse de REÉRS ou du Fonds de Solidarité de la FTQ par exemple, ils bénéficient surtout à une classe moyenne qui contribue proportionnellement plus que les autres aux revenus de l'État. Tout compte fait, il nous faut constater qu'il n'y a pas ici assez de riches, qu'il suffirait de taxer davantage, pour abolir la dette et renflouer l'État-providence.

5. S'il faut couper quelque part, l'opération devient encore plus difficile dans une société comme la nôtre où les intérêts corporatifs sont rois. Si vous voulez réduire les dépenses militaires en fermant le Collège de Saint-Jean, vous avez toute une région sur le dos; si vous voulez redistribuer les pensions de vieillesse au profit des plus démunis, c'est l'âge d'or en entier qui monte aux barricades; si vous réduisez de façon minimale les avantages de la fonction publique, tout le mouvement syndical se mobilise; défendez une lourde taxation du tabac pour diminuer les dépenses de santé, dépanneurs et fabricants vous attaqueront au nom de la liberté du commerce. Au fond, comme dans la chanson, tout le monde veut aller au ciel mais personne ne veut mourir.

Les possibles

[Retour à la table des matières](#)

Il serait téméraire de ma part de vouloir définir de façon globale ce que pourraient être nos politiques sociales de l'an 2000. Il vaut peut-être la peine cependant d'en tenter une exploration sectorielle pour chercher, à travers ces « sphères de la justice » analysées par le grand philosophe de Princeton, Michael Walzer, comment on pourrait mieux assurer l'égalité, mieux combattre l'exclusion, mieux développer la solidarité. En esquissant les réflexions qui suivent, je suis bien conscient cependant de m'aventurer en terrain mine, expose aux attaques aussi bien de ceux pour qui l'État-providence est un dinosaure à empailler que de ceux qui voudraient encore nous voir pris en mains par *lui from womb to tomb* comme disent les Anglais.

1. Si les gouvernements de droite ont pu s'attaquer aux politiques sociales dans l'ensemble du monde industriel c'est parce que, dans des secteurs comme celui de la santé, l'accroissement des coûts est devenu incontrôlable, et surtout parce que ces politiques n'ont pas su répondre adéquatement aux objectifs d'égalité, d'autonomie et de solidarité qui les avaient inspirées. Les allocations familiales n'ont pas enrayeré la pauvreté des enfants; l'aide sociale n'a fait souvent que perpétuer la dépendance de vastes secteurs de la population; les politiques de l'emploi ont peu contribué à résorber les taux de chômage. Ces carences semblent encore plus évidentes maintenant qu'à une crise économique chronique s'ajoute une mutation sociale et culturelle aux conséquences imprévisibles.

2. L'aide aux personnes âgées présente sans doute le meilleur exemple d'un secteur où l'universalité est devenue difficile à défendre. Pour la majorité des aînés, la pauvreté à la retraite est un phénomène d'une autre époque; cette évolution s'accroîtra encore quand les *baby boomers*, bardés de REÉRs et de fonds pension, commenceront à venir les rejoindre. Il n'y aurait donc rien d'indécent à soumettre les personnes âgées au même régime fiscal que les autres, quitte à conserver et à améliorer les pensions des moins favorisées d'entre elles. Ce dont on a le plus besoin à cet âge ce n'est pas de beaucoup d'argent, mais de la certitude de pouvoir être soigné adéquatement, de demeurer le plus longtemps possible chez soi et d'accéder si nécessaire à de véritables centres d'accueil qui ne soient pas des mouchoirs déguisés.

3. C'est à l'âge d'or que sont consacrées une très grande part des dépenses dans le domaine de la santé : le coût des médicaments nouveaux, des technologies de plus en plus sophistiquées et de l'acharnement à nous maintenir en vie une fois perdus la conscience ou le plaisir de vivre est devenu incontrôlable. Tout en maintenant la couverture universelle d'un panier de soins essentiels qu'il faut réévaluer constamment, l'État devra ici, quoi qu'il lui en coûte, s'attaquer de front à l'institution médico-pharmaceutique dont le contrôle sur le système de santé reste prédominant.

4. Plus de 60% des femmes en situation de monoparentalité vivaient sous le seuil de la pauvreté : de ce fait, un enfant québécois sur cinq se trouverait en situation critique. Ces deux groupes forment sans doute ensemble le secteur le plus démuné de la société québécoise. Ne faudrait-il pas troquer l'universalité des allocations familiales contre un meilleur accès à divers systèmes de garde pour ces enfants défavorisés et des mesures spécifiques permettant à leurs mères de réintégrer le marché du travail après avoir assuré une présence essentielle auprès de leurs enfants ? Si l'État-providence doit encore effectuer une percée, c'est sans doute de ce côté que les besoins les plus urgents se font sentir.

5. Les jeunes adultes de 18 à 30 ans, même s'ils sont proportionnellement moins nombreux que dans les périodes précédentes, demeurent les plus touchés par les hauts taux de chômage des années 90. En 1992, un tiers de ces jeunes « étaient sur le BS » alors que 40% des chômeurs avaient moins de 30 ans. Aucune des politiques actuelles de plein emploi ne semble pouvoir résoudre leur problème. Alors que l'État « dégraisse » et que l'entreprise rationalise, il est ridicule de leur proposer, comme le fait une politique fédérale actuelle, de consacrer leur période de chômage à devenir de petits entrepreneurs. Il faut penser ici à des solutions plus radicales. J'ai retrouvé,

dans mes anciens programmes du Parti québécois, une proposition de service civil pour les jeunes qu'il faudrait peut-être remettre à l'ordre du jour. Il s'agirait pour l'État, sans doute en collaboration avec le secteur communautaire et les municipalités, d'assurer pour une période de un à deux ans à tous les jeunes sans emploi une activité formatrice, rémunérée au-dessus du salaire minimum, dans des secteurs où des besoins urgents ne sont comblés ni par l'entreprise privée ni par le secteur public (soutien aux personnes âgées, reboisement, environnement, activités culturelles, alphabétisation, intégration des immigrants, éducation populaire). Ils devraient être très fortement incités et peut-être même obligés à participer à de telles activités sous peine de perdre l'aide de l'État. On pourrait en profiter pour échanger le gel des frais de scolarité universitaires contre l'obligation faite aux jeunes diplômés de participer à l'encadrement d'un tel programme dans le domaine de leur spécialité.

6. On a beaucoup discuté, avec raison, de nos hauts taux de décrochage scolaire au secondaire et de la nécessité de politiques intensives de formation professionnelle pour faire face aux changements technologiques. Il faudra pourtant s'y résoudre : il n'est ni possible ni nécessaire de faire accéder l'ensemble de la population à un DEC ou à un diplôme universitaire. N'avons-nous pas d'ailleurs haussé indûment le niveau d'instruction requis pour accomplir plusieurs des tâches encore nécessaires au fonctionnement d'une société industriellement avancée ? Les médecins ne contrôlent-ils pas jalousement plusieurs responsabilités qui pourraient être aussi bien remplies par des infirmières ? Est-il nécessaire d'avoir un diplôme de travailleuse sociale pour aider au maintien à domicile des personnes âgées ? Faut-il nécessairement passer par le cégep pour faire fonctionner une machine à papier très informatisée ? Une surqualification mythique ne viendrait-elle pas accroître davantage le nombre des exclus ?

7. Il faut maintenant parler de ces baby boomers, « génération lyrique » toute-puissante qui contrôlerait à la fois les structures et l'imaginaire de notre société. Le portrait impressionniste tracé par François Ricard oublie tous ces hommes et toutes ces femmes qui, autour de 45 ans, quel que soit leur niveau d'instruction, se voient privés de leur emploi de cadre, de professionnel ou d'ouvrier d'industrie.

La majorité des baby boomers, qui disposent d'un emploi stable, intéressant et bien rémunéré, devront, volontairement ou non, participer à ces politiques de partage du travail qui, depuis quelques mois, tiennent une place importante dans nos débats de société. Bien sûr, même lorsqu'on gagne 60 000\$ dans la fonction publique québécoise, on enrage de voir l'incompétence

d'un Jacques Drouin de La Laurentienne récompensée d'une prime de départ d'un million, ou l'arrogance du président d'Air Canada gratifiée d'un salaire de 500 000\$. Il n'en reste pas moins qu'au delà d'une réforme essentielle de la fiscalité, il nous faudra travailler moins et, pour la plupart, gagner moins si nous voulons sauver l'emploi de nos collègues et assurer un travail à plein à nos enfants. Au lieu, comme le suggèrent ces jeunes libéraux opportunistes, d'étendre à tout le monde la précarité de l'emploi, il faut au contraire diminuer de façon appréciable le temps de travail pour que les jeunes puissent aussi profiter d'emplois stables et intéressants.

8. Si la course à la performance et à la productivité oblige les jeunes hommes et les jeunes femmes qui ont du travail à y consacrer beaucoup d'heures supplémentaires au détriment de leurs enfants, de leur culture et du service à la collectivité, cela n'empêchera pas beaucoup d'entre eux d'être largués par leur patron lorsqu'ils ou elles deviendront moins productifs et coûteront trop cher. Voilà encore un argument pour mieux répartir le travail tout au long de la vie active.

C'est dans le cas des travailleurs licenciés de plus de quarante ans qu'il faut songer à un revenu minimum garanti plutôt qu'à une reconversion en vue d'emplois inexistantes ou qu'à ce « bénévolat obligatoire » prôné récemment par plusieurs municipalités. En effet, dans l'éventualité d'un service civil pour les jeunes, plusieurs travailleurs mis à pied, plutôt que d'attendre dans la déprime et le désœuvrement une retraite mai assurée, seraient sans doute heureux de servir à l'encadrement et à la formation de ces jeunes contre un revenu garanti : ils aideraient ainsi à refaire des ponts entre les générations.

Si, dans un contexte où l'on produit beaucoup plus de biens avec moins de travailleurs, l'État peut remplir ses fonctions habituelles en diminuant le nombre de ses fonctionnaires, il n'en garde pas moins l'obligation non seulement d'assurer à tous un minimum de survie mais surtout de sauvegarder par tous les moyens la fierté, la santé et la solidarité que confère aux citoyens l'insertion sociale par le travail.

* * *

Le 12 mars dernier, un Forum de la solidarité sociale réunissait environ 1000 représentants d'organisations syndicales, populaires et communautaires au sujet d'une déclaration dénonçant les politiques néo-libérales des gouvernements et réclamant plus de place dans la société pour les représentants du « monde ordinaire ». Bien appuyé sur un document de réflexion rigoureux et réaliste, le Forum n'en a pas moins abouti à un constat

d'impuissance lorsqu'il s'est agi de proposer des solutions. Se débarrasser du gouvernement Johnson, faire sonner les cloches des églises, rencontrer les candidats à la prochaine élection provinciale, manifester le 1er mai, voilà autant de suggestions plutôt timides qui nous faisaient regretter l'époque où le NPD fédéral

59

essayait de représenter les travailleurs québécois et où les syndicats et les groupes populaires avaient vraiment leur mot à dire à l'intérieur du PQ. Au moment où une gauche renouvelée reprend du service en Europe, ne devrions-nous pas nous aussi donner un visage plus politique à nos revendications ? Qui pourrait prendre cette initiative ? - Sans doute un mouvement syndical plus uni et choisissant mieux ses alliés, mais aussi l'ensemble des groupes communautaires qui, trop longtemps confinés à la sous-traitance des politiques de l'État, pourraient profiter de l'impact du Forum pour reconstituer leurs solidarités autour de nouveaux enjeux.

Fin du texte